

Grenoble, le 4 octobre 2016

Le Jour de la Nuit

Samedi 8 octobre à partir de 21h15

Parc Paul Mistral

En présence de

Lucille Lheureux, Adjointe aux Espaces Verts et à la Nature en ville

Vincent Fristot, Adjoint à l'Urbanisme, au Logement, à l'Habitat et à la Transition énergétique

Alan Confesson, Président de la Régie Lumière

Antoine Back, Conseiller municipal délégué au Secteur 2

Regis Clouzet, concepteur lumière

et **Luc Gwiazdzinski**, géographe



A l'occasion du Jour de la Nuit, l'opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne, la Ville éteindra les éclairages publics et les bâtiments patrimoniaux pour laisser place à l'observation des étoiles (*voir plan ci-dessous*).

A partir de 21h15 à l'anneau de vitesse diverses animations seront proposées (annulées en cas de pluie)* :

Atelier 1 avec la FRAPNA :

Balade à la **découverte de la nature en ville la nuit**, à travers parcs urbains et berges de l'Isère.

Atelier 2 avec l'AGENCE LUMIERE. GRENOBLE LUMIERE :

Regis Clouzet, concepteur lumière, proposera une **promenade urbaine** à la découverte de la ville de nuit, sous un autre jour, pour aborder les questions de l'éclairage public dans la ville du 21^e siècle et la manière de vivre la nuit, à travers la découverte de certaines rues, places et parcs de Grenoble.

Atelier 3 avec l'INSTITUT DE GEOGRAPHIE ALPINE :

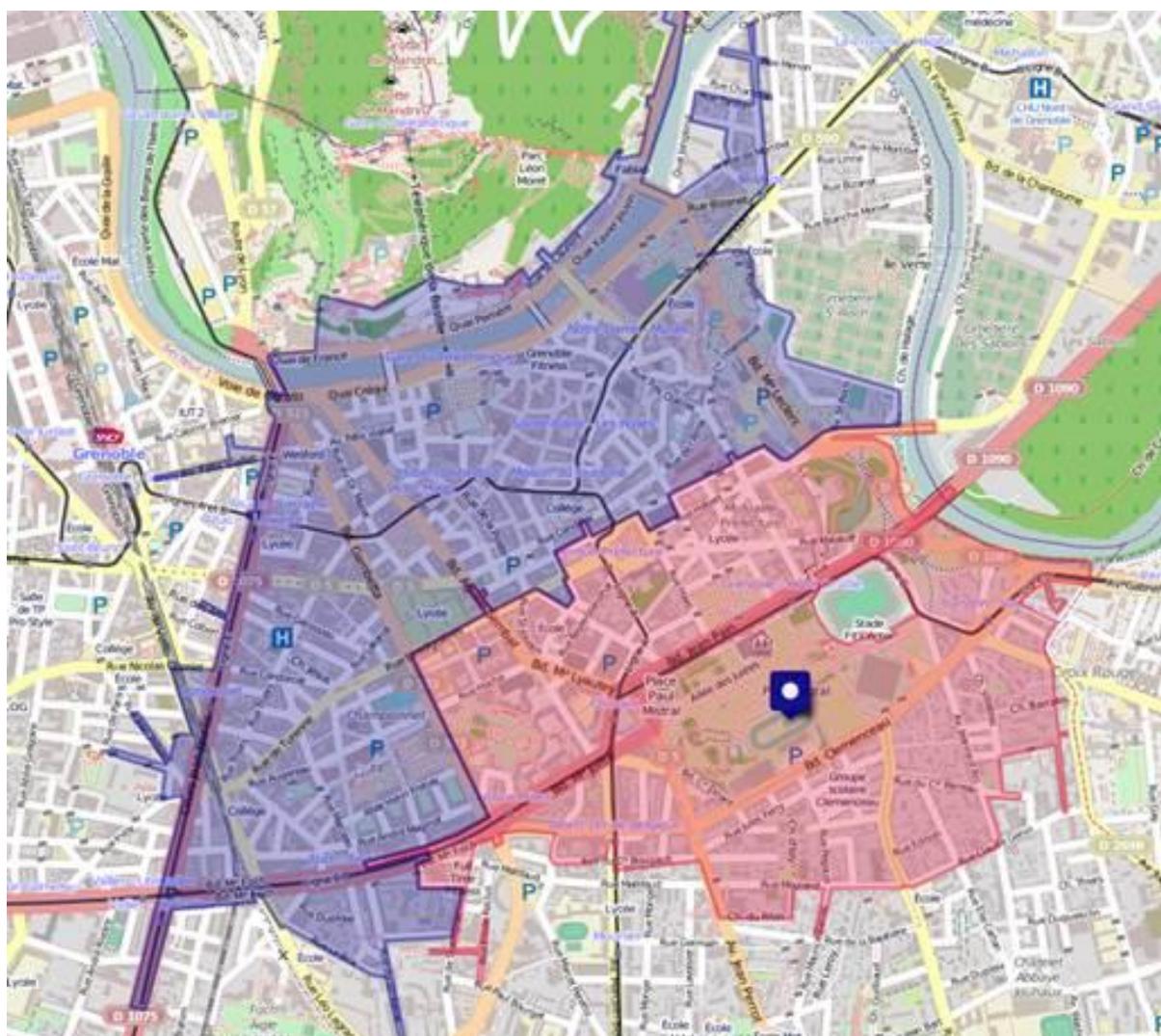
Luc Gwiazdzinski, géographe, accompagnera les participants pour une **déambulation dans les rues** ; L'occasion de développer une réflexion sur la nuit urbaine, sa colonisation récente par les activités humaines, les tensions liées et les innovations développées dans les politiques publiques. Elle permettra aussi de réfléchir aux questions de cohabitation, d'hospitalité et à l'avenir de la ville et de l'urbanité autour d'une question : *jusqu'où ne pas ?*

Atelier 4 avec le CLUB ASTRONOMIQUE :

Les clubs d'astronomie et les astronomes amateurs organiseront des **observations astronomiques du ciel** sur l'anneau de vitesse.

Extinction des éclairages publics et des bâtiments patrimoniaux :

- **De 21h30 à 22h dans le centre-ville** (en violet sur le plan)
- **De 21h30 à 23h autour du parc Paul Mistral** (en rouge sur le plan)



****Inscription obligatoire*** à jourdelanuitgrenoble@gmail.com en précisant le nombre de personnes (dont enfants) ainsi que l'atelier choisi.

Comptant sur vous pour relayer l'information,
Cordialement,
Service presse – 04 76 76 39 21